

Intitulé de la section : Systèmes et matériaux supra- et macromoléculaires : élaboration, propriétés fonctions.

La section 11 s'est réunie par visioconférence en session d'automne du 26 au 30 octobre 2020.

La section s'est engagée à examiner les demandes de PEDR à nouveau cette année et à auditionner les candidats au concours DR2. Il a été décidé par le CNRS que les auditions des concours de recrutements se feront à distance par visioconférence (les candidats sont à distance). Les modalités d'auditions seront communiquées courant février-mars.

Rencontre avec l'INC le 27 octobre 2020.

Etaient présents par visioconférence : M. Jacques MADDALUNO (directeur INC), M. Alexandre LEGRIS (directeur adjoint scientifique INC, sections 11 et 15), M. Laurent BOUTEILLER (chargé de mission section 11).

Nouvelle nomination à l'INC

2 nouveaux Directeurs Adjoints Scientifiques (DAS) ont été nominés :

- **Sections 12 & 16** : Sandrine SAGAN (directrice du Laboratoire des BioMolécules, LBM, UMR 7203) remplace Erick DUFOURC ;
- **Sections 13 & 14** : Mehran MOSTAFAVI (Professeur Université Paris-Saclay) remplace Claire-Marie PRADIER. Il était précédemment en charge des Grands Instruments et sera donc remplacé par Jean-Pierre SIMORE (Institut de Biologie Structurale, IBS, UMR 5075, Grenoble).

2 nouveaux chargés de mission ont été recrutés :

- **Cosmétique** : Richard DANIELLOU (PR Orléans) en charge de l'interface avec la cosmétique ;
- **Plateformes instrumentales** : Corinne GOSMINI qui sera chargée du recensement, elle visitera les plateformes, apportera de l'aide pour passer du niveau plateau technique au niveau plateforme.

CNRS

- Cellule communication : Anne-Valérie FOILLARD (Médaille de Bronze 2008) a pris ses fonctions depuis deux mois. Elle fera notamment un travail éditorial ;
- Nouvelle directrice des finances : Sabine DELIGNE, ex-directrice des affaires financières du MESRI ;
- Nouvelle directrice de la communication : Sophie CHEVALLON, ayant œuvré dans les cabinets ministériels, elle était directrice de la communication de Saint-Gobain ;
- Création de la direction des données ouvertes pour la recherche : regroupement de la direction scientifique et technique et de la direction « données & calculs » ;
- Groupe de travail sur les cahiers de laboratoire électroniques : proposition de 3 modèles car les instituts n'ont pas les mêmes attentes (Stéphanie CASTEX pour l'INC).

Loi de Programmation de la Recherche (LPR)

22 juillet : présentation du projet à l'Assemblée Nationale et adoptée en première lecture. Adoptée au Sénat le 24 décembre.

<https://www.vie-publique.fr/loi/275347-loi-de-programmation-de-la-recherche-2021-2030-lppr>

Le Préciput de l'ANR devrait passer à 25% (11% gestionnaire et 14% hébergeur) puis augmenter jusqu'à 40% au fil des années, l'objectif est de monter le taux de succès aux appels d'offre à 25/30%.

Tenure Tracks : Le système est de proposer à des chercheurs des positions de « tenure tracks / chaire junior » d'une durée temporaire de 5 ans, 90% de ces recrutements seraient titularisés grâce à la vague massive de départ à la retraite qui va avoir lieu dans les 5 à 6 ans à venir.

Plan de relance

- Bâtiments : financement d'immobilier destiné à la recherche à condition que les travaux aient lieu dans le cadre de la rénovation énergétique et qu'ils soient terminés en 2022 ;
- Accueil chercheurs du privé : possibilité d'accueillir des chercheurs du privé, sur une durée de 12 à 18 mois. Les chercheurs concernés sont des personnes susceptibles d'être licenciés car en cette période de Covid, certaines sociétés ne sont plus en capacité de maintenir leur R&D. Le salaire serait pris en charge à hauteur de 80% par le ministère et 20% par l'entreprise. Le projet, confié au chercheur accueilli, serait d'intérêt pour l'entreprise et le laboratoire.
- PIA 4: cible 20 milliards d'euros, dont 12.5 pour la filière industrielle, 7.5 pour le public (financement IDEX, IRT, ITE....). Des programmes prioritaires de recherche de 30 à 60 millions d'euros sur des thèmes bien identifiés vont être publiés très prochainement. Déjà connu : Projet Hydrogène, 65 millions d'euros, pilotage CNRS et CEA.

Définition du périmètre des sections

- Questionnement de ramener le mandat des sections à 4 ans ;
- À chaque mandature il faut vérifier si le périmètre correspond à la réalité scientifique de la section, actualisation des mots-clés, chaque section a planché pour mettre en regard ses thématiques scientifiques et les domaines applicatifs. À cette occasion, la section 11 a clarifié les différences avec les sections 5 et 12 dont les mots-clés sont similaires mais l'approche scientifique très différente. La section a donc proposée une nouvelle définition de ses mots-clés (validée par INC) afin de bien mettre en lumière son périmètre notamment par rapport aux sections 5 et 12. Pour rappel voici la proposition :

« Section 11 : Matière molle : synthèse, élaboration, assemblages, structure, propriétés, fonctions.

La communauté scientifique rattachée à la section 11 développe une approche commune de la matière molle consistant à comprendre, concevoir, élaborer et développer des assemblages multi-échelles et matériaux aux propriétés et fonctions originales à partir de la connaissance des interactions entre briques élémentaires et de la formulation des systèmes.

Sous disciplines :

- Chimie des polymères et des auto-assemblages.
- Physico-chimie et ingénierie de la matière molle.
- Matériaux supra et macromoléculaires.
- Physique (expérimentale, théorique et simulation) de la matière molle et des systèmes biologiques prenant en compte les caractéristiques physico-chimiques des systèmes étudiés.

Champs d'application :

- Systèmes auto-assemblés et fluides complexes tels que tensioactifs, polymères, gels, cristaux liquides, colloïdes, films minces, interfaces, mousses, émulsions.
- Conception, synthèse, procédés, mise en forme, assemblage, propriétés, durabilité des polymères, biopolymères, biomatériaux et composites.
- Systèmes biologiques et systèmes bio-inspirés ou reconstitués aux échelles moléculaire, cellulaire et tissulaire. Gels actifs : émergence de forme, de mouvement, de fonction. »

Calendrier HCERES

La contractualisation des unités de la vague A a eu lieu avec les tutelles partenaires.

Vague B : Visites par l'INC des unités évaluées une année avant l'évaluation Hcéres : échanges très fructueux en présence des tutelles. Le Hcéres va étaler la vague B. Le calendrier des évaluations de chercheurs ne sera pas impacté.

PEDR

2020 : 8 PEDR ont été attribuées en section 11 (les bénéficiaires des primes ont été informés en fin d'année) ;

2021 : 54 primes pour l'INC, automatique aux nouveaux entrants CR s'ils prennent leur poste au 1er octobre.

Concours 2020

Les nominations des CR et DR de la section 11 ont été suivies par le CNRS sauf en DR pour lequel le jury d'admission a modifié le classement du jury d'admissibilité (inversion du classé 5^{ème} sur liste principale par la 1^{ère} sur la liste secondaire). Finalement le premier sur liste complémentaire a également été lauréat du concours à la grande satisfaction de la section qui a donc obtenu 6 postes DR cette année.

Recrutement DR externes : 12 postes pourvus, les recrutés ont entre 33 à 55 ans, ils étaient en poste temporaire en France ou à l'étranger, ils ont une très forte expérience/expertise. Aucun recrutement de cette nature en section 11.

Les affectations des nommés ont été confirmées en session d'automne :

CRCN 11/03 (affectation)

LOISEAU Etienne (CINaM, UMR 7325, Marseille)

LE FER Gaelle (UMET, UMR 8207, Lille)

HUERRE Axel (MSC, UMR 7057, Paris)

BRAVO ANAYA Lourdes Mónica (ISCR, UMR 6226, Rennes)

MICHEL Raphael (CERNAV, UPR 5301, Grenoble)

DR2 11/01 (affectation)

LECLERC Nicolas (ICPEES, UMR 7515, Strasbourg)

REYNAUD Stéphanie (IPREM, UMR 5254, Pau)

MARIE-BEGUE Emmanuelle (PASTEUR, UMR 8640, Paris)

PREVOST Alexis (LJP, UMR 8237, Paris)

MONTEUX Cécile (SIMM, UMR 7615, Paris)

CONSTANTIN Doru (LPS, UMR 8502, Paris)

DR2 11/02 (affectation)

ROYALL Christopher Patrick (GULLIVER, UMR 7083, Paris)

Postes ouverts en 2021 pour la section 11 :

<https://gestionoffres.dsi.cnrs.fr/fo/offres/default-fr.php>

- 5 CR dont 1 colorié « Matériaux, structure/propriété » (30 pour INC)

- 5 DR2

L'opération 10 DR2 externes est reconduite (postes visibles en CID 50)

Postes ouverts à l'automne 2020

- 5 DR1

- 9 DRCE au total pour l'INC

- 37 CRHC au total pour l'INC

- 25 IT

- 30 Noemis, 20 FSEP

Actions stratégiques :

- Programme Emergence : 15 candidats retenus sur 43 présélectionnés. Au total, 70 lauréats sur les 4 campagnes ;
- Programmes Emergence internationale et Ambassadeur : annulés à cause de la Covid19 ;
- Nouveau programme : Opération PRIME (label pour un projet transUMR). L'objectif est de faire travailler 2 équipes de 2 UMRs de 2 instituts différents. C'est une opération top-down mais les suggestions venant des labos seront considérées.

Budget

- 600 k€ d'équipement → 3 plateformes ont reçu 70 à 80 k€ (choix top-down)
- Opération synchrone de recyclage de l'hélium

Rencontres :

- 11/01/21 → journée des DU celle de l'année dernière d'abord reportée au mois de mars n'avait pas eu lieu à cause de la Covid19 ;
- 15/09/20 → journée des entrants CNRS (550 participants)
- 18/09/20 → journée des entrants INC (45 participants)
- 28 & 29/09/20 → Séminaire commun INC & INSH
- 18 & 19 janvier 2021 → Journée des CR à 5 ans, 2 jours en présentiel pendant lesquels ils ont l'occasion de présenter leur façon de mener leur projet.

Au cours de cette session d'automne 2020, ont été examinés :

7 demandes de promotion CRCN-CRHC
17 demandes de promotion DR2-DR1
9 demandes de promotion DR1-DRCE1
1 demande de promotion DRCE1-DRCE2
64 rapports d'activité à mi-vague
3 rapports d'activité à mi-vague suite à un avis différé
1 demande de co-évaluation par une autre section ou CID
12 confirmations d'affectation (6 CRCN et 6 DR2)
1 demande de reconstitution de carrière
5 titularisations
1 demande de renouvellement d'association au CNRS
6 demandes de changement de direction d'unité
4 demandes de création de GDR
2 demandes de renouvellement de GDR
4 propositions d'écoles thématiques
3 expertises

La section tient à remercier M. Laurent BOUTEILLER (Chargé de mission section 11) pour son accompagnement lors de cette session d'automne.

Promotions CRHC, DR1 et DRCE1

Le nombre exact de promotions pour chaque grade dépendra d'arbitrages inter-sections. Il est aussi à noter que le nombre de promotions attribué dépend du nombre de candidatures.

Promotions CRHC :

Le nombre de candidat a diminué significativement depuis la création de cette promotion (17 en 2018, 12 en 2019, 7 en 2020). La section incite vivement les chargés de recherche qui ont atteint le 10^{ème} échelon à postuler pour cette promotion.

Voici le rappel des critères :

(https://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/criteresdevaluation/11_criteres_2018.html)

Évaluation périodique des chercheurs

Critères communs à tous les chercheurs :

Outre les critères purement bibliométriques, la dynamique, la qualité et l'originalité de la production scientifique, la place dans le laboratoire et la communauté scientifique, la reconnaissance (en particulier à travers des invitations à des conférences, les prix et distinctions, la prise de risque (qui peut conduire à une limitation temporaire de la production scientifique pour réorientation thématique, mise au point d'une nouvelle méthode expérimentale par exemple) seront prises en compte.

Tant l'enseignement (quand cela est possible pour le chercheur) que la formation par la recherche via l'encadrement de stagiaires et thésards, ou encore la diffusion de l'information, seront pris en compte.

Lorsqu'elle est clairement motivée, la mobilité, avec un couplage thématique et/ou géographique, sera un élément examiné positivement.

Tant la nature des relations industrielles que les demandes de brevets et l'apport scientifique des contrats seront évalués avec une égale attention. De même, les actions de vulgarisation seront prises en compte.

Les perspectives développées par le chercheur seront analysées au regard des projets et thèmes de recherche exposés avec une attention particulière à leur cohérence et mise en situation par rapport au paysage scientifique

Critères spécifiques au grade CRHC :

Outre les critères ci-dessus, sont évaluées l'expertise scientifique du chercheur, son implication dans des programmes de recherche, dans des collaborations scientifiques et dans les tâches collectives

La section a examiné 7 candidatures à une promotion CRHC et a transmis la proposition suivante à l'INC :

1. CAMMAS MARION Sandrine
2. DISDIER Edith
3. DE FRUROS SAN GREGORIO Marta
4. LUCHNIKOV Valeriy
5. HAANAPPEL Everhard

À l'heure actuelle le nombre de postes alloués à la section 11 n'est pas fixé.

Promotions DR1

La section a examiné 17 candidatures à une promotion DR1 et a transmis la proposition suivante à l'INC :

1. MINGOTAUD Christophe
2. KEKICHEFF Patrick
3. GRANDE Daniel
4. SENS Pierre
5. IMPEROR Marianne
6. SOTTA Paul

L'INC a retenu les 5 premiers candidats en liste principale et le 6 ème en liste complémentaire

Promotions DRCE1

La section a examiné 9 candidatures à une promotion DRCE1 et a transmis la proposition suivante à l'INC :

1. LUTZ Jean-François
2. SILBERZAN Pascal
3. MCKENNA Timothy

L'INC a retenu le premier candidat

DRCE2

La section a examiné 1 candidature à une promotion DRCE2 et a transmis la proposition suivante à l'INC :

1. LEQUEUX François

L'INC a retenu ce candidat

MEDAILLES

Propositions transmises à l'INC :

Médaille d'argent (sans ordre de priorité) : Cécile SYKES / Sébastien LECOMMANDOUX

Médaille de bronze (sans ordre de priorité) : Florence BAILLY / Damien MONTARNAL

L'INC a attribué la médaille de bronze à Damien Montarnal.

Cette année la section a proposé une équipe pour la médaille d'argent : l'équipe « Mousse » composée de Wiebke DRENCKAN, Emmanuelle RIO et Anniina SALONEN mais cette proposition n'a pas été considérée ni discutée au conseil de direction du CNRS car la médaille d'argent est une médaille personnelle. La proposition a été reconnue intéressante mais il faudrait envisager de créer une nouvelle médaille.

CONCOURS 2021

Dates des concours CRCN et DR2 2021 :

Ouverture de la campagne du 3 décembre 2020 au 7 janvier 2021.

Instance d'équivalence : 20 janvier 2021

Jury d'admissibilité sur dossier pour les CRCN : 11-12 février 2021

Auditions : du 6 au 13 avril 2021

Les auditions se feront à distance par visioconférence. Les modalités d'auditions seront communiquées courant février-mars.

Jury d'admissibilité : 14 et 15 avril 2021

La session de printemps 2021 est prévue du 21 au 25 juin 2021.

NOUVELLE MANDATURE CoNRS S11 (2021-2026)

Le mandat des membres du comité national arrive à son terme en août 2021. La section sera renouvelée l'année prochaine, les modalités de candidature sont affichées sur le site du CNRS : <https://www.dgdr.cnrs.fr/elections/>

Les comités des sections du CoNRS jouent un rôle central d'expertise auprès des instituts, en particulier pour le suivi et l'évaluation de l'activité des chercheurs, pour les concours de recrutement et les promotions, ainsi que pour des demandes de type création de GdR ou fédération, école thématique, PEDR, accueil en délégation, émeritat, etc.

Il est important que la section représente l'ensemble des thématiques de notre communauté. C'est pourquoi ces élections sont importantes et il est nécessaire que les candidats soient

nombreux, motivés et issus des différents collèges. Les membres de la section actuelle se tiennent à la disposition de notre communauté pour répondre à toute question éventuelle.

Pour rappel la section est composée de 21 membres :

- **14 membres élus** au sein des collèges électoraux dont la répartition est la suivante :

	Collège	Répartition selon les fonctions
3 membres	A1	Directeurs de recherche du CNRS
3 membres	A2	<p>Directeurs et maîtres de recherche des autres EPST ;</p> <p>Professeurs des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;</p> <p>Personnels d'un niveau équivalent à celui de directeur de recherche des EPST ;</p> <p>Personnalités compétentes dans le domaine de la recherche industrielle pouvant justifier de responsabilités d'encadrement scientifique.</p>
3 membres	B1	Chargés de recherche du CNRS
2 membres	B2	<p>Chargés de recherche des autres EPST ;</p> <p>Maîtres de conférences et maîtres-assistants des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;</p> <p>Personnels d'un niveau équivalent à celui de chargé de recherche des EPST ;</p> <p>Personnalités compétentes dans le domaine de la recherche industrielle ne pouvant justifier de responsabilités d'encadrement scientifique.</p>
3 membres	C	Personnels ingénieurs, techniques et d'administration de la recherche ou équivalent (agents CNRS et agents non-CNRS affectés dans une unité CNRS).

- **7 personnalités qualifiées nommées** par le ministre chargé de la recherche après avis du Président du CNRS.

Pour chaque section, **un bureau** est constitué :

- du **président** et de 2 membres élus par la section
- de 2 membres nommés par le Président du CNRS sur proposition du directeur de l'institut

Un **secrétaire scientifique** est élu parmi les 4 membres du bureau.

Si une section est incomplète, des thématiques peuvent ne pas être représentées et le travail se réparti sur moins de personnes (ce n'était pas le cas de la section 11 mais d'autres sections ou CID).